

**Intitulé :** Sensibilisation aux violences intrafamiliales pour les enfants de 6 à 10 ans

**Objectifs :**

1. Sensibiliser les enfants à ce qu'est la violence intrafamiliale.
2. Aider les enfants à identifier des comportements sains et non sains dans les relations.
3. Équiper les enfants avec des outils pour parler de leurs émotions et de leurs expériences.
4. Encourager la communication et la demande d'aide.

**Description :**

Il s'agit de proposer aux enfants de 6 à 10 ans, sur des temps périscolaires ou extrascolaires un atelier de sensibilisation aux violences intrafamiliales d'une durée de 2 heures. Cette action vise à donner aux enfants les outils pour comprendre et gérer leurs émotions, identifier les conflits et à développer leur empathie. A travers des sessions ludiques et participatives, tant en plénières qu'en petits groupes, les enfants découvrent leurs droits et apprennent à reconnaître des situations de violence / à risque / de danger (maltraitance, violences sexuelles, inceste, harcèlement, etc). Ils identifient les personnes ressources ou les dispositifs à alerter s'ils ont besoin d'aide (numéros d'urgence comme le 119 ou le 3018). Ces ateliers s'inscrivent dans un contexte de méconnaissance de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

La pédagogie participative mobilisée s'appuie sur les outils de l'éducation aux droits humains et s'ancre dans une posture de communication consciente et bienveillante.

Session de 2 heures pouvant facilement s'inscrire dans les programmes des centres de loisirs, ce qui permet également d'impliquer les adultes (parents, éducateurs) pour qu'ils soient informés et puissent continuer les discussions à la maison par exemple.

L'EPE s'assurera que l'environnement est sécurisant et que les enfants se sentent à l'aise pour partager. Si nécessaire, un suivi par des professionnels pour ceux qui pourraient avoir besoin de soutien supplémentaire sera assuré par un.e psychologue de l'EPE50.